

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION – Mardi 28 novembre 2017

Membres présents avec voix délibératives

M. POUPART Laurent, Chambre d'Agriculture, Président du Conseil d'Administration
Mme DEBEVERE, Directrice du Centre d'information et d'orientation
Mme MERLIER –LEQUETTE Sophie, Conseillère Régionale
M. CADET Louis, Représentant de la FDSEA
M. BRESSON Sylvain, DDTM du Pas-de-Calais
M. VASSEUR Esméry, Représentant des élèves Radinghem
M. DESTOMBES Gabin, Représentant des élèves Arras
M. ROGER Jean Yves, Représentant du personnel enseignant Sud Syac CGT
M. TIERS Serge, Représentant du personnel formateur Sud Syac CGT
M. MAUCONDUIT Arnaud, Représentant du personnel enseignant Snetap-FSU
Mme DAVIN Stéphanie, Représentante du personnel formateur Snetap –FSU
Mme BRIEF Laurie, Représentante du personnel enseignant Snetap-FSU
M. MARTINAGE Régis, Représentant du personnel enseignant Snetap FSU
M. JOURDANT Olivier, Représentant du personnel ATOSS
Mme FRAMERY Ludivine, Représentante du personnel ATOSS
M. SEGUIN Arnaud, Représentant du personnel ATOSS
M. MARCOIN, Représentant du personnel ATOSS

Membres présents avec voix consultatives

Mme DEBERNARDI Hélène, Directrice
M. GRATTEPANCHE Frédéric, Directeur adjoint en charge du domaine « production et développement », Directeur de l'exploitation de St Omer
M. AMRAM Paul, Proviseur adjoint LEGTA Tilloy
M. GALLET Jean-François, Directeur CFA/CFPPA
M. LEFRANC Matthieu, Secrétaire Général
M. RANDON Eric, Proviseur adjoint Radinghem
Mme GROUSELLE-LABOUYSSE Myriam, Directrice de l'exploitation de Tilloy
M. JEANLEBOEUF Aurélien, Directeur de l'exploitation de Radinghem
M. PRINCE Frédéric, DRAAF/SRFD

Membres absents ou excusés :

M. MICHEL Didier, maire de Tilloy les Mofflaines
Mme CAUWET Maryse, Conseillère Départementale
Mme MOREL, Université d'Artois
M. LEFEBVRE Alexandre, Représentant de la Coordination Rurale
M. DECODTS Eric, Représentant UNEAL
M. LEROUX Christophe, MSA
M. DE GRAVE Grégoire, Représentant des jeunes agriculteurs
M. HOGUET Sébastien, représentant du personnel enseignant Snetap-FSU
M. SAMAIN Claude, représentant de l'association des anciens élèves
M. DEWAS Matthieu, Directeur DDTM du Pas-de-Calais
Mme LAILLER BEAULIEU Michèle, DIRECTE
M. TOUPRY Denis, Directeur Académique des services de l'éducation nationale
M. RAPENEAU Philippe, Conseiller régional
M. LETURQUE Frédéric, Conseiller régional
M. PETIT Mickael, agence comptable
M. BAHEUX, maire de Radinghem
Mme DERMEINGHEM Astrid, Représentante du personnel ATOSS
M. MAURER Luc, Directeur de la DRAAF des Hauts de France

Le quorum est atteint, il est ajusté à 15 membres du fait que les parents d'élèves ne sont pas représentés suite aux dernières élections. Une proposition d'invitation leur a été faite, à titre consultatif, mais ils n'y ont pas donné suite.

Le renouvellement de certains membres permet d'accueillir Mme DEBEVERE Fabienne, directrice du Centre d'Information et d'Orientation. Mme MOREL, professeur à l'université d'Artois remplace le représentant de l'Agence de l'eau qui n'a pas souhaité renouveler son mandat.

M. Arnaud MONCONDUIT est désigné secrétaire de séance adjoint auprès de Mme DECOCQ, secrétaire de séance.

La délibération n° 2017/11/07 modifiée et l'ajout de la n°2017/11/18 sont mises sur table. Un calendrier des instances modifié, un plan de masse de l'EPL et un document synthétique du SRFD présentant l'établissement sont distribués.

Le nouvel organigramme fonctionnel actualisé est présenté : il prend en compte l'arrivée à la rentrée de M. Eric Randon, M. Jean-François Gallet et M. Aurélien JeanLeboeuf.

Actualités : Mme Debernardi annonce que le programme pluriannuel d'investissement a été voté par la commission plénière en Conseil Régional avec notamment 9 millions d'Euros de travaux pour la restructuration du site de Tilloy. La présentation du PPI sera présentée lors du Conseil. La convention de CFA avec la Région a été signée.

L'attribution du Programme Régional de Formation au groupement HEPTA+ va générer des commandes de formations pour Tilloy et Radinghem.

La situation de la trésorerie est à un niveau satisfaisant.

Les questions diverses posées par les organisations syndicales seront abordées au fil de la présentation ou en dernière partie.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 27/06/2017
- 2) Examens des activités des centres
- 3) Décision modificative n° 3-2017
- 4) Budget prévisionnel 2018
- 5) Point d'information sur le plan d'investissement du Conseil Régional
- 6) Autres délibérations
- 7) Question diverses

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/06/2017

Le procès verbal du 27 juin 2017 est approuvé.

ACTIVITES DES CENTRES

1) EXPLOITATION AGRICOLE DE RADINGHEM

Présentation par M. Aurélien JEANLEBOEUF, directeur de l'exploitation de Radinghem :

- **Orientation technique** : La recherche de l'autonomie alimentaire qui est engagée va être renforcée et étendue sur l'ensemble des ateliers de production avec la poursuite de l'expérimentation, la mise en place d'une complémentarité ateliers ovin/bovin et la prise en compte de ces évolutions dans l'assolement.
- **Présence de la fièvre Q** : Un cas déclaré cet été qui a entraîné la mise en place d'un plan de prévention en association avec les partenaires sanitaires. Cette situation n'entraîne pas de restriction pour les participations aux événements extérieurs ni aux activités de la traite et travaux pratiques mais une restriction pour les apprenants sur les activités des vèlages. La présence de la fièvre Q entraîne un arrêt maladie de deux salariées pour cause de grossesse.
- **Points techniques** : Les rendements 2017 sont corrects. On observe des différences techniques dans la conduite alimentaire des deux lots de vaches laitières, avec une légère baisse de production laitière et un impact sur les taux notamment le Taux Butyreux. En revanche, le coût alimentaire du lot « autonome » est très inférieur notamment en période d'été, favorisé par la part d'herbe pâturée dans la ration sur cette période.

M. GRATTEPANCHE remarque que le volet analyse des coûts de production des fourrages est un élément factuel qui permet d'apporter des éléments de choix aux professionnels.

- **Activités pédagogiques et environnement professionnel** : Un renforcement des activités avec un après midi pédagogique le mercredi et la mise en place de soirs pédagogiques pour observer les animaux, les rations et les soins. La présence d'élèves qui viennent pour faire de l'initiation ou du perfectionnement à la conduite d'engins ou l'entretien du matériel. Un salarié est présent pour encadrer les élèves.
Les liens avec l'environnement professionnel sont nombreux et l'exploitation a renforcé des partenariats expérimentaux ainsi que son implication avec des groupes sur le territoire.
- **Éléments budgétaires** : Mme DEBERNARDI présente le budget commun aux deux exploitations avec un centre qui supporte la seconde cause conjoncturelle de dégradation financière de l'EPL. Les charges, qui sont en augmentation de 167 639 €, sont le résultat de la fièvre Q et du remplacement de deux congés maternité ainsi que la rupture conventionnelle amiable pour un salarié cadre d'un coût global de 120 000€.

Les charges de l'exploitation de Radinghem augmentent dans l'ensemble de 16 000€ sur les postes de location de matériels et les réparations effectuées. Pour 2017 le déficit prévisionnel est de 247 217 € hors stocks avec une insuffisance d'autofinancement de 207 668 € et pour 2018, le déficit prévisionnel est de 81 557 € en restant très prudent sur les produits. L'insuffisance d'autofinancement est de 43 354 €.

M. POUPART fait part d'une décision difficile à prendre pour le départ d'un personnel mais la rupture conventionnelle est une meilleure solution pour le lycée et d'un point de vue humain pour le salarié qui quitte dans des conditions sereines son travail et apporte à l'établissement une sortie honorable.

Mme MERLIER remarque que le paiement de la rupture conventionnelle d'un salarié de l'exploitation représente la moitié du déficit.

Concernant la subvention pour la pédagogie, M. MARTINAGE demande quelle est la politique du conseil régional.

Mme MERLIER : il n'y a pas dévolution sur la politique de prise en compte des surcoûts pédagogiques, c'est un fonctionnement reconnu qui convient. Mme DEBERNARDI mentionne l'existence d'un groupe de travail avec le SRFD, le conseil régional et des représentants des EPL de la Région pour analyser la dotation globale de fonctionnement des lycées, le coût pédagogique des exploitations sera également abordé dans les travaux de ce groupe.

2) EXPLOITATION AGRICOLE DE SAINT-OMER

Présentation par M. Frédéric GRATTEPANCHE, directeur adjoint en charge des exploitations et du développement, en charge de l'exploitation de Saint Omer :

- **Projet production** : Le contexte climatique de cette année est plus favorable qu'en 2016. Le chiffre d'affaires est stable en floriculture, en légère progression en légumes bio. L'accessibilité de la parcelle n° 3 est créée avec mise en exploitation programmée au printemps 2018. La station de lavage est mise en service.
- **Projet technico-économique** : Il concerne la diversification des débouchés des légumes bio et la mise en place d'un tableau de bord de suivi de la performance économique. L'installation d'un bi-tunnel apporterait une amélioration des conditions de travail et une optimisation du potentiel de production.
- **Projet pédagogique** : La mise en place de la phase 2 du projet MANDALA qui consiste à l'introduction d'arbres fruitiers et petits fruits rouges de variétés locales, l'installation d'un poulailler, la poursuite des aménagements visant à renforcer la biodiversité, l'expérimentation des cultures sur buttes et la valorisation du travail des apprentis au biais de panneaux d'information lors de la JPO 2018.
- D'autres projets offrent aux apprentis des situations d'apprentissage plus adaptées et diversifiées ainsi que la valorisation des dispositifs agro écologiques mis en place et de la permaculture. La finalisation des fiches action du projet pédagogique est en cours.
- **Projet d'expérimentation** : Il consiste à développer et à conforter les partenariats et les diverses thématiques de l'exploitation. Les partenaires seront le Pôle légumes, le GABNOR, le PNR Cap et Marais d'Opale.

3) EXPLOITATION AGRICOLE DE TILLOY-LES-MOFFLAINES

Présentation par Mme GROUSELLE-LABOUYSSE, directrice de l'exploitation de Tilloy :

- **Production végétale** :
C'est la dernière année de la première phase de l'expérimentation sur la réduction des produits phyto. Les résultats en termes de réduction de produits phytopharmaceutiques sont similaires aux années précédentes. Les résultats au niveau des productions de betterave, blé et colza restent stables malgré une tendance légère à la baisse en blé. Pour 2017, cela s'explique par des semis majoritairement tardifs et un premier apport azoté vers le 15 mars, impacté par la sécheresse de l'année. Les rendements en pois de conserve poursuivent leur baisse, affectant de manière récurrente les performances économiques de l'exploitation.

- **Atelier apicole** : Un changement de système de gestion a été opéré suite au développement de l'atelier (cheptel de 130 colonies). Le cheptel a été scindé en deux, avec une partie gérée par un jeune diplômé (40 ruches) et une autre partie par l'exploitation de l'établissement, via le recours à un apiculteur professionnel. La production de printemps 2017 est d'environ 350 kg et pour l'été seulement de 20 kg à cause de la météo et de changement de personnel.
L'objectif 2018 est d'investir dans du nouveau matériel d'extraction, pour poursuivre la professionnalisation de l'atelier.
- **Pédagogie** : presque 500 h ont été réalisées pour 2016/2017 par le personnel de l'exploitation et 700 h sont estimées pour 2017/2018. L'augmentation s'explique en partie par la reprise des minis stages, et aussi par le projet 2^{nde} pro (poursuite de l'action 16 avec le projet Educ'ECOPHYTO). Le volet communication du projet Educ'Ecophyto comprend : la création d'un livret d'accueil, la diffusion d'une Newsletter mensuelle et l'augmentation du nombre de réunions pédagogiques d'exploitation.
- **Volet expérimentation** : le projet expérimental de ferme de référence ayant démarré en 2012 avec pour objectif de réduire de 50% l'usage de produits phytosanitaires, arrive à son terme en 2018. Le Comité scientifique du projet a travaillé sur une poursuite de l'expérimentation, avec une actualisation des objectifs et des leviers qui seront utilisés, au regard de la feuille de route Ecophyto, du plan agro-écologique pour la France, et des attentes des partenaires techniques.
Le projet DEPHY Expe ayant également démarré en 2012, va prendre fin en 2018. Les partenaires de la V1 ont souhaité représenter un nouveau projet. Celui-ci va être déposé le 15 décembre avec pour objectif d'utiliser les produits phytopharmaceutiques en dernier recours.
- **Investissements** : Il n'y a pas eu d'investissement en 2017. Les prévisions 2018 concernent une station météo d'un montant de 2 712 €, dans le cadre de l'expérimentation, et de l'utilisation de certains outils d'aide à la décision, avec un financement Ferme de référence et DEPHY Expé et du matériel apicole de production pour 5 020 € avec un financement demandé à France Agrimer.
- **Éléments budgétaires** : Pour 2017, Le déficit prévisionnel est de 103 437 € hors stocks. Les charges de l'exploitation sont en hausse de 7 541 et correspondent à une augmentation des postes amendements organiques, au poste du salaire de l'apprenti (compensé par une subvention), et à certaines prestations nouvelles dont le suivi par le CER France de l'exploitation. Les produits vendus diminuent de 77 997 € mais il reste des stocks importants de blé et de pomme de terre qui n'ont pas encore été vendus. La baisse du produit vendu présenté les deux dernières années est compensée par une hausse des stocks végétaux. Pour 2017, cela devrait permettre une capacité d'autofinancement de 60 000 €.

Pour 2018, le budget prévoit un déficit de 29 249 € hors stock, mais permet de dégager une capacité d'autofinancement de 23 700€, ce qui témoigne de la bonne santé financière de l'exploitation.

Concernant les charges pour 2018, on constate une stabilisation des différents postes avec notamment une baisse en charge de personnel avec la fin du contrat de l'apprenti.

Les investissements présentés seront réalisés en fonction de la réception des demandes de subventions faites auprès des financeurs.

M. POUPART observe que les projets sont intéressants sur tous les sites, que ce soit au niveau de la communication de l'extérieur et de la possibilité de la formation. Les outils sont performants et il faut développer leur valorisation pour la formation professionnelle.

M. Jean-Yves ROGER, demande que la station météo puisse être achetée pour pouvoir fonctionner correctement même s'il n'y a pas de financement extérieur.

4) LEGTA de RADINGHEM

Présentation de M. Eric RANDON, directeur adjoint en charge de la formation initiale scolaire, site de Radinghem :

- **Résultats aux examens et effectifs:**

Les résultats 2017 sont contrastés avec 83 % de réussite en bac techno, 95 % en bac pro SAPAT, 92 % en BEPA R TEE et 83 % en BEPA R SAP, le bac pro CGEA avec 76 % est décevant. Le taux de cohorte est satisfaisant.

M. MARTINAGE : Les pourcentages de réussite baissent et sont liés à un problème de travail avec un niveau qui est très bas et inquiétant. Il y a un besoin de réétudier les facteurs qui peuvent impacter dans la filière agricole.

M. RANDON relève les bons résultats en SAPAT, et rappelle l'ouverture en STAV de l'option (EIL) « service en milieu rural ».

Concernant les effectifs 2017/2018 ils sont de 198 élèves.

La nouvelle desserte d'autobus a permis d'augmenter le nombre de demi-pensionnaires et favorise une proximité plus importante des élèves avec leurs familles. La navette est plus favorisée sur l'axe Boulogne/Desvres/St Pol et Hesdin mais plus faible sur St Omer.

Mme MERLIER relève qu'il y a seulement 15 élèves en seconde GT et que la question se pose pour la transition en 1^{ère} STAV. M. Randon souligne la difficulté de ne pas être lycée de secteur et dans une zone rurale. Le lycée agricole offre des caractéristiques qui peuvent intéresser les élèves et que n'offre pas l'éducation nationale. Il faut travailler sur le recrutement en première.

M. PRINCE note l'opportunité de l'ouverture de l'option service en milieu rural qui est peu proposée en région et donc important pour le lycée. M. ROGER ajoute que le bac STAV est peu connu pour un élève qui n'a jamais étudié en enseignement agricole. La Directrice du CIO précise que ces services travaillent pour orienter les jeunes vers la section STAV. M. MARTINAGE observe un problème de peu de mobilité des jeunes et qui partent dans le privé car les établissements sont plus proches de leurs domiciles, le fossé entre CGEA et BTS est large. M. ROGER confirme que la différence de public et le contexte social peut expliquer le décrochage scolaire et la perspective d'emploi de ces jeunes.

- **Pédagogie et exploitation:**



- Ouverture de l'exploitation – participation des élèves – réunion exploitation – semaine TP
- Parcelle pédagogique – atelier potager – atelier poulailler – écopâturage - TNLA



Les élèves sont particulièrement satisfaits d'avoir accès à cette partie de pédagogie avec l'ouverture de l'exploitation.

Les projets pédagogiques sont nombreux (vie scolaire, infirmerie, cuisine, service à la personne, ESC, ALESA et AS) . Un accent est mis sur le travail réalisé par les professeurs d'éducation socio culturelle sur subventions de l'établissement avec le projet de festival cinéma citoyen en milieu rural qui apporte une ouverture d'esprit et qui participe à la maturation personnelle et culturelle des élèves.

- **Enquête climat scolaire :**

Cette enquête, initiée par la DGER, à laquelle ont répondu 62 élèves et 18 personnels fait apparaître que 86 % des élèves se sentent bien dans l'établissement et 90% à l'internat.

28 % des secondes pro ne trouvent pas leur compte dans leur première année. La perception des élèves entre pairs est positive à 80 %, cependant un groupe montre des difficultés à se mettre en marche pour la réussite collective à l'examen. La relation avec les adultes est très appréciée.

M RANDON remarque que cette enquête est limitée car rien ne permet d'évoquer la question des équipements sur le site et ne fait pas apparaître les difficultés pour déceler les problèmes de harcèlement et de réel mal être dans les classes

- **Éléments budgétaires :**

Le lycée connaît une baisse de ses produits avec moins 20 000 € d'hébergement extérieurs. Les charges augmentent de 34 017 €.

Les prévisions 2018 sont globalement stables par rapport au BP 2017. On observe une légère diminution des produits de ventes (repas) et une légère augmentation du nombre de demi-pensionnaires au détriment d'internes. Le lycée de Radinghem va être aussi impacté par le dispositif des « contrats aidés » avec le départ prévu de quatre personnels de cuisine et de ménage, soit une diminution de crédits de 30 000€.

5) LEGTA de TILLOY-LES-MOFFLAINES

Présentation de M. AMRAM, directeur adjoint en charge de la formation initiale scolaire, site de Tilloy :

En préambule, M. le proviseur adjoint rappelle que chaque administrateur a accès sur le site internet de l'EPL aux documents des conseils et notamment celui du conseil intérieur.

● **Résultats aux examens et effectifs :**

Les résultats sont globalement satisfaisants et proches des taux de réussite nationaux : 86 % au bac STAV - 91 % au Bac S - 88% au BTSa GPN - 86% au BTSa APV - 69% au BTSa ACSE. Le nombre important de mentions obtenues est un indicateur de qualité.

A la rentrée, l'effectif global de 309 élèves et étudiants est en baisse par rapport à 2016 (-12). Si l'effectif est complet en seconde générale, il stagne à un niveau modeste en seconde pro. production agricole depuis 3 ans (9 à 12). La filière S recrute de façon satisfaisante contrairement à la filière STAV spécialité aménagement de l'espace (15). Les classes de BTS n'ont pas fait le plein, en particulier en BTS ACSE.

M. Jean-Yves ROGER indique que plusieurs BTS GPN ont été ouverts en quelques années. Une communication est nécessaire pour valoriser cette formation. Cependant, le marché de l'emploi de ce secteur est tendu. Ainsi, selon M. ROGER, le constat est fait que 40% des associations environnementales des Hauts-de-France ont disparu avec un budget sur le secteur des emplois environnement en baisse et en manque de financement public.

Mme MERLIER : le budget du Conseil Régional est impacté par la dotation de l'Etat. La reprise d'activité est constatée pour les associations déficitaires. Pour les BTS GPN, les débouchés n'étaient pas évidents. En tant que professionnelle agricole, Mme Merlier souligne qu'il est important de relier l'économie à l'écologie.

M. POUPART indique que les décisions politiques ne concernent pas le Conseil d'Administration. Le lycée de Tilloy dispense des formations de qualité notamment en BTS GPN et il est important de les mettre en valeur par des actions de communication.

● **Activité pédagogiques :**

Les équipes de vie scolaire et enseignante ont la volonté d'accompagner les jeunes pour leur permettre de progresser. Démarrage d'une expérimentation pédagogique interdisciplinaire en seconde pro pour impliquer, responsabiliser et donner du sens. Une réflexion est en cours sur l'organisation études-internat. Une aide scolaire avec le « projet Voltaire » pour toutes les classes de secondes, premières et BTS est mise en place.

Le coût des transports pédagogiques qui était au environ de 24 500 € en 2016 dépasse les 31 000 € en octobre 2017. Le coût moyen par déplacement qui était de 247€ en 2016 est passé à 303€ en 2017.

Mme DEBERNARDI indique que pour 2017, le dépassement budgétaire observé est essentiellement lié à cette augmentation du coût moyen par un éloignement des lieux de visites. Le nombre total de déplacements n'a pas évolué. Un travail pour un prévisionnel à présenter au Conseil D'administration est en cours.

● **Eléments budgétaires :**

Pour 2017, le déficit prévisionnel est de 122 295 € avec une insuffisance d'autofinancement de 81 964 € et pour 2018 le déficit prévisionnel s'élève à 56 361 € et une insuffisance d'autofinancement de 17 700€.

Le budget prévisionnel 2018 est en diminution avec la première cause qui est la suppression du dispositif « contrats aidés et du départ de 11 personnels en cuisine, au ménage et aux services techniques. Le montant est de 90 000 €.

La deuxième cause est la baisse des effectifs d'élèves et d'internes lycée depuis la rentrée de septembre qui amène une diminution de près de 130 000€ des ventes par rapport au budget primitif.

Mme Debernardi précise qu'aucun interne n'a été refusé à cette rentrée : on constate une baisse des demandes en secondaire. 12 élèves de BTS ont été dirigé vers l'internat de ville mais reste répertoriés comme internes à Tilloy. Cependant les rentrées de pension ne sont pas pour le lycée et sont reversées à l'internat de ville.

M. MARTINAGE signale que le dossier de fermeture de bâtiments non conforme aux normes de sécurité était connu et qu'il n'y a pas eu d'anticipation.

L'EPL est amené revoir sa stratégie financière au moyen d'un renforcement de la politique d'achat en mutualisant l'ensemble des achats et prestations. En ce qui concerne les dépenses de maintenance et de travaux, des choix seront à faire dans les interventions programmées ou de faire appel au financement de la Région systématiquement.

Un projet pour optimiser l'utilisation de l'internat et sa valorisation auprès des familles doit également être mis en œuvre pour la rentrée 2018.

Afin de maintenir l'offre en projet pédagogique, il sera nécessaire de programmer les projets afin de pouvoir rester dans l'enveloppe qui a été maintenue par rapport à 2017 et rechercher si possible des autres financements. Compte tenu de la situation financière, un projet d'ampleur qui ne serait pas programmé et financé ne pourrait être réalisé.

M. MARTINAGE précise le conseil intérieur est l'instance pour discuter en amont des projets pédagogiques en concertation. A voir ce qu'il en est des contraintes juridiques si des bus urbain sont utilisés par exemple pour faire des sorties.

M. AMRAM précise qu'aucune sortie pédagogique quelque soit le moyen de transport n'échappe à une autorisation de sortie et un encadrement assuré par tout transporteur.

M. ROGER souhaite être prévenu régulièrement et en amont des difficultés de gestion afin de prévoir ou pas des sorties.

M. JOURDANT : une demande a été faite en novembre pour connaître le coût pédagogique par apprenant, quand est-il ?

M. LEFRANC lui répond que le coût varie en fonction des structures et des filières et qu'une information sera faite avec le bilan financier.

6) CFA/CFPPA

Un point est fait par Mme DEBERNARDI sur la gestion des ressources humaine :

- On constate une réduction de la masse salariale de 3,39 ETP pour le CFA et 0,7 ETP pour le CFPPA à la rentrée de septembre 2017, cette réduction prend en compte la réduction des heures face à face du fait du reconventionnement et une réorganisation au niveau administratif.
- Une consolidation des équipes en espaces verts et en agriculture /agronomie à Tilloy suite au départ de personnel.
- Un plan de formation pour maintenir l'employabilité d'une dizaine de formateurs concernés et qui se voient proposés une VAE ou une formation.
- Une mission d'un cabinet d'étude pour la prévention des risques psychosociaux qui a été présentée aux personnels à Tilloy

A) CFA

Présentation par M. GALLET, directeur du CFA/CFPPA du Pas-de-Calais

- **Résultats aux examens et effectifs :**
 - Radinghem : Une baisse des résultats en BTSA ACSE avec 6 mentions sur 10 candidats. Les résultats en BTSA PA se stabilisent autour de 77% comme en 2016. Les taux sont en hausse pour l'ensemble des formations en UC. Les résultats en BPREA restent moyens avec un constat de diplôme demeurant dans l'ensemble peu adapté pour les apprentis.
Les effectifs sont de 118 apprentis et 2 Avenir pro.
 - St Omer : le taux de réussite est de 100 % en BPA TAP et BPRAPH et pour le BPA TPH, deux apprentis ont obtenus des validations partielles dont un de France terre d'asile. On compte 46 apprentis et 7 Avenir pro.
 - Arras : les résultats sont bons tant en UC qu'en modulaire, seule la formation BTS APV a posé problème. L'effectif est de 223 apprentis et 4 Avenir pro.

C'est donc un bon recrutement avec un effectif total de 387 apprentis et 13 Avenir pro. La répartition entre les différents niveaux à Tilloy est homogène, sauf dans une certaine limite à Radinghem où c'est le BTS qui attire le plus d'apprentis. A St Omer, c'est principalement le niveau 5 qui attire.

M. GALLET signale le dynamisme des équipes, cite l'exemple de la mise en place d'un job dating à Radinghem qui facilite les recherches et le recrutement d'apprentis par des maîtres d'apprentissage. Les forums sont bien suivis.

- **Le contrat de performance :**

Le CFA a présenté les projets suivants :

- 1 projet au CFA développeur de l'apprentissage d'un montant de 35 910 €,
- 4 projets à Radinghem pour 18 984 € concernant un point d'écoute, bien vivre ensemble et de l'individualisation. Egalement une expérimentation pédagogique avec l'exploitation pour une utilisation avec les apprentis et une valorisation auprès des maîtres d'apprentissage et du projet professionnel.
- 3 projets à St Omer d'un coût de 18 767 € (individualisation, France Terre Asile notamment pour accompagner deux jeunes migrants et une promotion de l'apprentissage des métiers agricoles.
- 2 projets à Tilloy de 31 544 € pour de l'individualisation et un point d'écoute.

Mme DAVIN précise que le point d'écoute où les apprentis sont en augmentation est un endroit stratégique pour les jeunes et les familles qui en ont le plus besoin avec un accompagnement social important.

A noter que le pré dialogue de gestion avec le Conseil Régional se tiendra le 12 décembre 2017 et permettra d'avoir un échange sur ces projets inclus au budget 2018.

B) CFPPA

● **Programme Régional de Formation :**



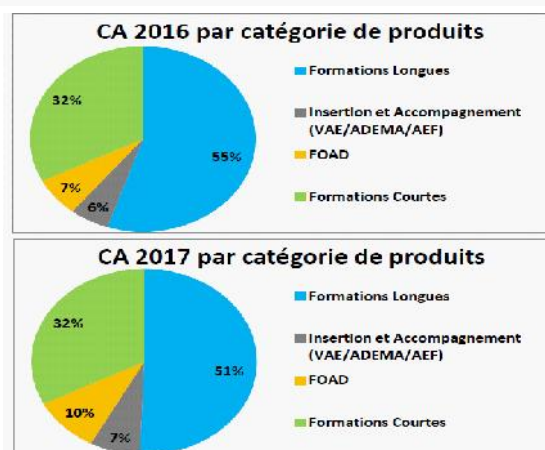
- 2016-2017 : Formation CSTMA sur Radinghem
- 2016-2017 : Tilloy : BPA TAP et TPH, CAPA MA, BPREA, CSTMA
- 2017-2018 : Formation CSTMA sur Radinghem (phase 7 de l'ancien PRF) + Module de spécialisation en maçonnerie paysagère
- 2017-2018 : BPREA + BPAP + CSTMA à Tilloy

A Tilloy, le CAPA Métier de l'agriculture a été difficile à mettre en place faute d'effectif correct. Le taux de réussite en BPREA est dans l'attente des validations du jury.

Un BPREA grande culture et apiculture avec 15 stagiaires dont 1 CIF a débuté en novembre.

- **Retour sur l'activité du centre :** L'intérêt du CFPPA est de ne pas dépendre uniquement du PRF mais aussi d'autres formations réalisées à Tilloy et Radinghem : CNFPT ; stages installation, BPREA FOAD, ADEMA, formations FAFSEA. ARC International volet VAE principalement sur St OMER et Tilloy, autres formations courtes notamment Certiphyto.

● **Comparaison 2016-2017 des produits :**



● **Projets :**

- Tour de plaine qui est un module court à destination des techniciens conseils du secteur du négoce et de la coopération agricole.
- SAP : formation visant à préparer la certification « compétences relationnelles pour les services à la personne dans le secteur du paysage »

- BP Eleveur canin
- Santé Sécurité au travail
- CACES
- AGEFIPH
- appels d'offres du FAFSEA
- Habilitation DRJSCS : un projet de brevet professionnel jeunesse et sport avec une orientation principalement vers le tourisme à St Omer et un service à la personne à Radinghem.

M. PRINCE invite à faire remonter le dossier au SRFD pour une prochaine rencontre avec la DRJSCS.

● **Eléments budgétaires :**

Mme DEBERNARDI note que le CFPPA est un centre dynamique qui fait preuve d'une grande réactivité dans le développement des formations. Pour 2017 le résultat est de 16 170 € avec une capacité d'autofinancement de 43 174 €. Pour 2018 le déficit prévisionnel est de 254 688 € et l'insuffisance d'autofinancement de 227 684 €. Mais ce budget prévisionnel prend en compte les charges de l'année civile complète avec uniquement les produits certains.

M. ROGER, à titre syndical, est satisfait que la sérénité soit retrouvée au niveau des relations sociales. Un excédent de budget est observé et il souhaite que les deux emplois perdus soit prioritaires.

Mme DEBERNARDI précise que l'excédent est uniquement sur le CFPPA et qu'il ne permet pas le recrutement d'un ETP.

DECISION MODIFICATIVE N°3/2017

Documents remis aux membres du Conseil d'Administration :

- ▶ La notice budgétaire de la DM3
- ▶ La notice du budget prévisionnel 2018 ont été remises aux membres du Conseil d'Administration.
- ▶ les tableaux récapitulatifs du budget 2017 et du BP 2018 par chapitre et par centre
- ▶ le tableau récapitulatif du budget 2017 et du BP 2018 par chapitre au niveau EPL

Décision modificative 3/2017

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (Résultat de l'exercice)		DEFICIT DE FONCTIONNEMENT (Résultat de l'exercice)	510 042,39 €
TOTAUX EGAUX	7 216 694,00 €	TOTAUX EGAUX	7 216 694,00 €
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (A) (Résultat + cpte 68 + cpte 675 – cpte 78 – cpte 775)	333 432,24 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (A) (Résultat + cpte 68 + cpte 675 – cpte 78 – cpte 775) +cpte 775 (B)	
Sous total	573 340,12 €		221 875,00 €
Augmentation du FDR		DIMINUTION DU FDR	351 465,12 €

Délibération n°2017/11/01

La DM3 présentée comprend deux facteurs conjoncturels qui viennent grever l'exécution et le résultat : la baisse des effectif , notamment sur Tilloy avec moins d'internes et la rupture conventionnelle d'un contrat de travail d'un personnel de l'EPLFPA.

A noter que les variations de stock des exploitations de Tilloy et Radinghem ne sont pas inclus. Il faut également noter que le budget est en général exécuté à 97 %. Le déficit devrait être entre 150 000 e et 200 000 €.

M. Poupart soumet au vote la délibération suivante :

Délibération n° 2017/11/01 : DM2017 N°3

Approbation du vote 12/15 exprimés et 3 absentions

BUDGET PREVISIONNEL 2018



Budget Primitif 2018

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6 608 880,50 €	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	6 186 466,75 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (Résultat de l'exercice)		DEFICIT DE FONCTIONNEMENT (Résultat de l'exercice)	422 413,75 €
TOTAUX EGAUX	6 608 888,50 €	TOTAUX EGAUX	6 608 880,50 €
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (A) (Résultat + cpte 68 + cpte 675 – cpte 78 – cpte 775)	251 416,75 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (A) (Résultat + cpte 68 + cpte 675 – cpte 78 – cpte 775) +cpte 775 (B)	
DEPENSES EN CAPITAL (C)	41 879,00 €	RECETTES EN CAPITAL (C)	0 €
			41 879,00 €
Augmentation du FDR		DIMINUTION DU FDR	293 295,75€

Délibération n°2017/11/02

Le budget prévisionnel a été préparé dans la continuité de la DM3 avec une prévision de charges la plus précise possible tout en restant prudent sur les prévisions de produits.

Le Budget s'établit à 6 608 880,50 € en charges contre 6 186 466,75 € en produits, ce qui aboutit à un déficit de 422 413,75 € mais ramené à 251 416,75€ si l'on se place sur le plan de l'insuffisance d'autofinancement. Ce chiffre est à nuancer fortement du fait du choix qui a été fait pour le CFPPA dans la présentation du budget, avec prise en compte des charges sur l'année et prise en compte uniquement des produits certains à ce jour.

Un changement de méthode de comptabilisation des charges communes sur le site de Tilloy a été appliqué. Le fonctionnement par site permet d'optimiser les charges de fonctionnement en les mutualisant. Des clés de répartition sont adoptées pour les répartir le plus équitablement possible. Jusqu'à présent cette clé était établie à partir du nombre d'heures de formation de l'année scolaire en cours pour le lycée et le CFA mais sur le volume d'heures stagiaires de l'année n-1 pour le CFPPA.

Ce qui amenait deux contraintes : la non-prise en compte effective des coûts de structure et un décalage entre l'activité du CFPPA et sa participation aux coûts. Ainsi, le CFPPA a une activité fluctuante d'une année sur l'autre, alors sa participation dépendait de son activité de l'année n-1, ce qui pouvait être source de tension financière les années difficiles.

Donc, il a été retenu une clé de répartition liée aux surfaces utilisées en année n, qui va amener, sur Tilloy, à un rééquilibrage entre les centres, le CFA et le CFPPA contribueront de manière plus importante.

M. Poupart soumet au vote la délibération suivante :

Délibération n° 2017/11/02 : Budget prévisionnel 2018	Approbation du vote 9/15 exprimés et 6 absentions
---	---

M. ROGER s'abstient de voter, à titre syndical, le budget prévisionnel mais ne s'y oppose pas.

- **Point sur les emplois aidés** : Mme MERLIER informe que M. Xavier BERTRAND a ré interpellé le gouvernement. La région va essayer de maintenir le maximum d'emplois ou quel autre type de mesure pour éviter un impact trop important sur les établissements. Un dialogue de gestion individualisé va être mis en place et permettra de discuter des points sensibles.

Mme MERLIER indique aussi qu'en ce qui concerne les circuits courts dans les LEGTA, ceux de Tilloy et Radinghem ont répondu à l'appel d'offre « manger local » avec une aide financière de la région.

M. ROGER fait part de l'inquiétude de salariés principalement de restauration scolaire et d'entretien avec 7 temps pleins qui restent et des difficultés pour travailler ayant un impact sur les risques psychosociaux et des arrêts de travail. Une harmonisation est à faire en prenant en compte les vrais besoins.

- **Sécurisation** : Le site de Tilloy a été retenu par la Région pour la réalisation de travaux de sécurisation du site dans le cadre du plan Vigipirate. Une demande de concertation avec des aménagements a été exprimée par les représentants du personnel (périmètre de clôture notamment). Une réunion qui associera des représentants du personnel est prévue avec Conseil Régional le 5 décembre 2017.
- **Projets pour les sites** :



- Vote d'un PPI spécifique pour l'enseignement agricole :
 - ✓ **Pour Tilloy** : confirmation des opérations prévues par le document de travail transmis à la conf' en Mai dernier. Nombreux équipements, nombreux travaux dont la restructuration des bâtiments 1, 2 et 3.
Restauration : mise aux normes, embellissement et extension
Internat : Réfection des chambres et des sanitaires de l'internat en regroupant aux bâtiments 2 et 3
Bâtiment historique : Mise aux normes et réhabilitation
 - ✓ **Pour Radinghem** : confirmation des opérations prévues par le document de travail transmis à la conf' en Mai dernier et ajout de deux opérations supplémentaires liées aux cuisines et à la sécurité incendie.
Achèvement de la refonte des installations de chauffage

Mme DEBERNARDI remercie Mme MERLIER qui soutient les projets.

M. ROGER signale que le problème d'internat a un impact sur le recrutement et demande que les travaux sur l'internat soient réalisés en priorité. La directrice lui répond que pour l'instant la mise aux normes de la restauration est phasée en premier, mais cela peut encore évoluer.

M. PRINCE souligne la satisfaction par rapport au PPI, qui montre bien l'engagement du Conseil régional en faveur de l'enseignement agricole.



- Nombreuses opérations déjà entamées
 - ✓ **Pour Tilloy** : remplacement des huisseries (bâtiment 4), remplacement de 3 chaudières, installation de ballons d'eau chaude, réfection du parking, réfection des douches et WC (peinture, VMC, éclairage)
 - ✓ **Pour Radinghem** : Achèvement de la refonte des installations de chauffage, remplacement de fenêtres de toit sur une partie du bâtiment d'externat.
- Opérations programmées :
 - ✓ Poursuite du remplacement des huisseries
 - ✓ Sécurisation du site et mise en conformité des installations avec les exigences du plan Vigipirate
 - ✓ Etudes pour la mise aux normes des cuisines de Radinghem

Suivi matériel et équipements :

Problèmes :

Des problèmes électriques sur l'exploitation où se rendent nos élèves.

Des problèmes sanitaires potentiels liés à la fièvre Q sur l'exploitation mais aussi aux dysfonctionnement de la micro-station d'épuration.

Des retards conséquents dans l'avancement du chantier de la nouvelle chaudière.

Des problèmes de remplacement et de ressources humaines.

Des problèmes de connexion internet de l'établissement.

Des problèmes sanitaires et de condition de travail sur la restauration .

Réponses apportées :

Les points en cours de résolution via l'action du conseil régional sont donc :

La commande de travaux électriques pour l'exploitation

La commande de travaux pour la micro station

La commande de travaux de connexion en 16mo, précédée par la mise en place d'une couverture 3G pour l'administration, l'exploitation, la pédagogie (salle des professeurs).

Cette dernière sera prise en charge à postériori dans le cadre du budget de fonctionnement qui sera abondé dans ce sens en 2018 (remboursement).

La programmation d'une rénovation (ou plutôt mise aux normes) de la restauration.

Ce sont donc près de 150000 € qui seront actuellement en cours d'investissement auxquels il faut rajouter 30000€ pour des équipements de laverie et 20000€ pour des équipements d'entretien.

Concernant l'accès à internet à Radinghem, les habitants des trois communes environnantes ont accès au haut débit et seul le lycée a des problèmes de connexion. Un courrier, sous couvert de la Directrice et du SRFD, a été envoyé au président de la région pour l'alerter de cette situation. Les travaux de raccordement sont pris en compte mais sans échéancier pour l'instant.

Mme MERLIER va appuyer la demande auprès du Président délégué de la région en charge du numérique.

M. MARTINAGE fait part d'une situation tendue notamment avec la surface à gérer qui est spécifique du lycée agricole, d'un problème de personnel en cantine et de budget pour les sorties pédagogiques. M. MAUCONDUIT ajoute qu'il n'est pas facile de travailler à cause de l'accès à internet et qu'il lui arrive d'imprimer des documents à son domicile.

Mme DEBERNARDI rappelle que le problème d'internet est identifié depuis le début d'année 2017. Les contacts sont connus avec le conseil régional mais le dossier n'avance pas. La solution transitoire de la 4G représente un impact budgétaire et n'apporte de toute façon pas satisfaction en confort d'utilisation. M. POUPART souhaite que le dossier soit pris en charge par la région.

VOTES DES DELIBERATIONS

M. POUPART soumet au vote les délibérations suivantes :

Délibération n° 2017/11/03 : Clé de répartition des charges communes	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/04 : Projet d'expérimentation de l'exploitation de Tilloy	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/05 : Appel à projet DEEPHY Expé	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/06 : Prix de vente suite travaux exploitation de Tilloy	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/07 : Accueil des Malgaches	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/08 : Modification du règlement intérieur	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/09 : Ouverture d'un BPAP au CFPPA	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/10 : Occupation des logements	Approbation du vote 14/14 exprimés
Délibération n° 2017/11/11 : Tableau des emplois	Approbation du vote 14/14 exprimés

Mme BRIEF demande des explications sur les modifications du tableau des emplois et M. MAUCONDUIT en ce qui concerne les assistants d'éducation.

M. LEFRANC répond qu'il y a un ajustement de service qui concerne les formateurs et deux services civiques. Pour les

assistants d'éducation, la dotation finance 4 temps pleins pour Radinghem. En 2016/2017, la DRAAF a permis d'embaucher 1 ETP à Tilloy et 0.5 ETP à Radinghem en plus de cette dotation, à titre exceptionnel.

M. JOURDANT : les surveillants sont justes notamment le soir pour la surveillance.

M. PRINCE précise que la DRAAF a conscience du problème et qu'il faut attendre le budget 2018 pour voir s'il y a une latitude pour augmenter la dotation, la réalité des effectifs sera prise en compte.

Délibération n° 2017/11/12 : Changements d'indices	Approbation du vote 14/14 exprimés
--	------------------------------------

M. LEFRANC précise que l'on est sur un avancement normal d'indices sur lequel la direction s'est engagée.

Délibération n° 2017/11/13 : Admission en non valeurs	Approbation du vote 14/14 exprimés
---	------------------------------------

Délibération n° 2017/11/14 : Réforme du matériel	Approbation du vote 14/14 exprimés
--	------------------------------------

Délibération n° 2017/11/15 : Contrats de maintenance et location	Approbation du vote 14/14 exprimés
--	------------------------------------

Délibération n° 2017/11/16 : Adhésion à des groupements d'achat/de service	Approbation du vote 14/14 exprimés
--	------------------------------------

Délibération n° 2017/11/17 : Adhésion à un programme d'octroi de prestations sociales interministérielles	Approbation du vote 14/14 exprimés
---	------------------------------------

L'adhésion au programme fait suite à une note de service du ministère pour adhérer au service de la DGAFP et permettre aux personnels sur contrats budgets de bénéficier d'un certain nombre de prestations sociales au même titre que les titulaires.

Délibération n° 2017/11/18 : Module aménagement et maçonnerie paysager	Approbation du vote 14/14 exprimés
--	------------------------------------

QUESTIONS DIVERSES

M. MONCONDUIT fait part des questions de la section SNETAP de Radinghem :

- 1) Signalement de problèmes d'humidité
- 2) du terme « sponsoring » qui n'est pas adéquat pour un service public ; vigilance pour ce qu'il n'y ait pas de logo d'entreprises dans l'enceinte du lycée
- 3) condition d'emploi du personnel CFA/CFPPA concernant les frais de déplacement
- 4) situation des formateurs dans le cadre de pluri qui doivent se répartir 1 heure. Demande d'éclaircissement lorsqu'un intervenant extérieur vient au lycée.

Réponses de la direction :

- concernant la mention de partenariat avec des entreprises privées, une circulaire du ministère de l'éducation nationale indique un principe de discrétion et de neutralité.
- Une délibération présentée au dernier Conseil D'administration a clarifié la question du remboursement des frais de déplacement. Les situations individuelles particulières sont à gérer avec la direction.
- La pluri est financée avec un volume d'heures à se partager entre les formateurs qui interviennent en pluri : le quota d'heures n'est pas attribué à chaque formateur. M. Gallet s'interroge sur le comptage d'heures quand il y a un intervenant extérieur avec un formateur. Si le formateur est présent et appuie l'intervention, il sera rémunéré.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions diverses, le Président lève la séance à 14 H.

Le Président du Conseil d'Administration,

Radinghem, le

Laurent POUPART